

# Cadre d'action régional sur la prévention de l'obésité 2019-2023

| Engagement   | Intervention stratégique  | Indicateurs de progrès   |
|--|---|--|
| <b>Mesures réglementaires</b>                                  |   |  |
| <b>Mesures fiscales</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en place une taxe efficace sur les boissons sucrées</li> <li>» Prélever des taxes et subventions afin de promouvoir des régimes alimentaires plus sains</li> <li>» Éliminer progressivement les subventions pour tous les types de matières grasses/huiles et le sucre</li> </ul>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le pays a instauré une taxe sur les boissons sucrées</li> <li>» Le pays a mis en place des taxes et/ou des subventions supplémentaires visant à promouvoir des régimes alimentaires plus sains</li> <li>» Le pays a éliminé toutes les subventions pour les matières grasses/huiles et le sucre</li> </ul>  |
| <b>Achats publics</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Assurer l'achat et la fourniture d'aliments sains dans tous les établissements publics (par ex. écoles, hôpitaux, bases militaires, prisons et autres établissements gouvernementaux)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Des directives obligatoires ont été émises pour les achats publics d'aliments sains</li> <li>» Des directives ont été élaborées et une formation a été organisée pour les restaurateurs</li> </ul>  |
| <b>Approvisionnement en produits alimentaires et commerce</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Utiliser des normes alimentaires, des instruments juridiques et d'autres approches pour améliorer l'approvisionnement national et/ou local en produits alimentaires</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Utiliser des normes alimentaires, des instruments juridiques et d'autres approches pour améliorer l'approvisionnement national et/ou local en produits alimentaires</li> </ul>  |
| <b>Étiquetage</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en place ou réviser les normes d'étiquetage nutritionnel, de manière à inclure un étiquetage obligatoire sur la face avant de l'emballage pour tous les aliments pré-emballés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Programme d'étiquetage nutritionnel sur la face avant de l'emballage mis en place et respecté</li> </ul>  |
| <b>Marketing</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en œuvre l'ensemble OMS de recommandations sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants et d'autres restrictions appropriées sur le marketing (y compris les promotions sur les prix) des aliments à teneur élevée en matières grasses, en sucre et en sel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Des restrictions obligatoires visant à éliminer toutes les formes de marketing des aliments à teneur élevée en matières grasses, en sucre et en sel auprès des enfants et des adolescents (jusqu'à l'âge de 18 ans) sont en place dans l'ensemble des médias</li> <li>» D'autres restrictions appropriées sur le marketing des aliments à teneur élevée en matières grasses, en sucre et en sel ont été instaurées</li> </ul> |
| <b>Prévention</b>  |   |  |
| <b>Interventions destinées à favoriser l'activité physique</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en œuvre des politiques, une législation et des interventions visant à promouvoir et à faciliter l'activité physique permettant d'améliorer la santé, conformément au <i>Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique</i></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le pays a mis en place des politiques, une législation et des interventions visant à promouvoir l'activité physique</li> </ul>  |
| <b>Campagnes dans les médias de masse</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mener des campagnes de marketing social appropriées sur l'alimentation saine et l'activité physique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Au moins une campagne nationale de sensibilisation du public sur l'alimentation et l'activité physique a été réalisée récemment</li> </ul>  |
| <b>Allaitement au sein</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en œuvre un ensemble de politiques et d'interventions visant à promouvoir, protéger et soutenir l'allaitement au sein</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Application intégrale du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des lignes directrices de l'OMS pour mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants</li> <li>» Mise en place obligatoire de systèmes de santé « amis des bébés » et de stratégies communautaires efficaces</li> </ul>                                  |

## Cadre d'action régional sur la prévention de l'obésité 2019-2023 (suite)

| Engagement  | Intervention stratégique   | Indicateurs de progrès  |
|---|--|---|
| <b>Prévention</b>                                 |  |   |
| <b>Reformulation</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Reformuler progressivement les aliments et boissons, afin d'éliminer les graisses trans et de réduire les graisses totales et les graisses saturées, le sel, les sucres, l'apport énergétique et la taille des portions</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Des politiques en matière de sel/sodium, et des politiques en matière de graisses adaptées au contexte national ont été mises en œuvre de manière à couvrir une part importante des aliments transformés</li> </ul>  |
| <b>Prise en charge et traitement de l'obésité</b> |  |   |
| <b>Interventions du secteur de la santé</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Mobiliser le secteur de la santé en vue de favoriser le changement et de jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne la gouvernance et la responsabilisation</li> <li>» Réaliser des interventions à base communautaire, fondées sur des données factuelles, encourageant à la fois une alimentation saine et l'activité physique, ciblant les groupes à haut risque, afin de promouvoir et faciliter le changement des comportements et de prévenir l'obésité</li> <li>» Assurer la fourniture de conseils en matière d'alimentation aux individus à haut risque sur la nutrition et l'activité physique, ainsi qu'aux futurs parents sur ce qui constitue une prise de poids saine avant et pendant la grossesse</li> <li>» Intégrer le dépistage du surpoids dans les soins de santé primaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le pays dispose d'un mécanisme multisectoriel de haut niveau, ainsi que d'un plan et d'une approche multisectoriels pour la prévention et la prise en charge de l'obésité</li> <li>» Des conseils et des interventions fondés sur des données probantes, visant à faciliter le changement de comportements et à prévenir l'obésité sont proposés dans le cadre des soins de santé primaires et d'autres cadres communautaires</li> <li>» Le pays s'est doté de directives/protocoles/normes sur le dépistage et la prise en charge de l'obésité</li> </ul> |
| <b>Surveillance</b>                               |  |   |
| <b>Évaluation</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Réaliser une analyse de situation de l'offre alimentaire nationale/locale, notamment en déterminant les pourcentages de graisses/ d'huiles et de sucre dans les produits importés et dans les denrées produites dans le pays</li> <li>» Réaliser régulièrement une analyse nutritionnelle et des enquêtes sur les facteurs de risque au niveau national et/ou local</li> <li>» Réaliser une évaluation sur l'effet du marketing des aliments à teneur élevée en graisses, en sucre ou en sel visant les adultes, de manière à déterminer le meilleur moyen de restreindre les pratiques inappropriées</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Des analyses de situation approfondies ont permis l'élaboration d'interventions prévues dans le cadre d'action plus spécifiques</li> <li>» Des données initiales sont disponibles pour les interventions prévues dans le cadre d'action</li> <li>» Une enquête STEPS et/ou une évaluation nutritionnelle est effectuée tous les 5 ans</li> </ul>   |
| <b>Suivi</b>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Définir des cibles nationales en matière de prévention de l'obésité et des engagements à agir qui soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, et collaborer avec l'OMS pour élaborer un cadre de suivi permettant de rendre compte des progrès</li> <li>» Assurer une mise en œuvre durable des interventions prévues dans le cadre d'action pour la lutte contre l'obésité, augmenter la couverture et réaliser un suivi de l'effet</li> <li>» Renforcer les capacités humaines, logistiques et institutionnelles pour la surveillance, le suivi et l'évaluation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le pays est doté de cibles nationales en matière d'obésité, assorties de délais et basées sur les orientations de l'OMS</li> <li>» Le pays a pris des engagements à agir spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais dans le cadre d'un suivi des interventions relatives à l'obésité et rend compte régulièrement des progrès accomplis</li> <li>» Le pays possède un système opérationnel permettant de générer des données destinées au suivi et à l'évaluation</li> </ul>   |